



Crevaisson d'un pneu : les bons réflexes

Tout pneumatique ayant roulé à plat ou avec une pression anormalement basse doit être impérativement démonté avant toute remise en roulage pour vérification de l'intérieur du pneu.

Après utilisation d'un système de réparation temporaire sans démontage du pneumatique, le TNPf recommande un roulage à vitesse modérée et une vérification au plus tôt avec démontage par un spécialiste.

Les pneus irréparables seront détruits.

Voici l'état intérieur d'un pneu, un simple examen visuel extérieur ne permet pas de détecter ces dommages :

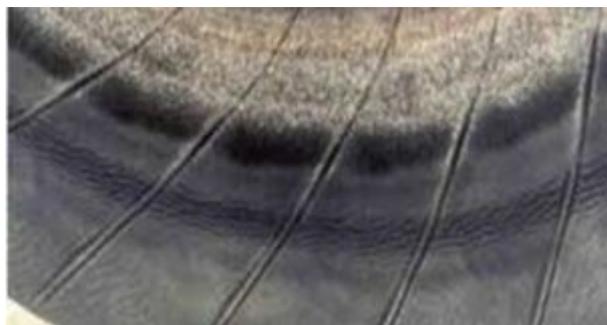


Illustration de décoloration/plissements (aussi appelées marbrures) de la gomme d'étanchéité intérieure dans la zone de flexion du pneu.



Travaux de Normalisation des Pneumatiques pour la France



Illustration d'une dislocation complète de la gomme d'étanchéité intérieure (calandrage intérieur).



L'acte de réparation d'un pneu est placé sous l'entière et seule responsabilité de celui (en général, un garage spécialiste) qui la réalise. Par ailleurs, après réparation, l'obligation de garantie afférente au pneu est prise en charge par le garage spécialiste ayant exécuté la réparation.